

## Maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail niveau 1 (acteur SST)

*Acteur de la prévention dans votre entreprise / collectivité*

**Durée:** 7.00 heures

Titre visé: Salarié sauveteur secouriste du travail  
Certificateur : INRS

### Profils des apprenants

- Toute personne étant SST
- Groupe de 4 à 10 participants.

### Prérequis

- Etre titulaire du SST délivré par une entité habilité.

### Accessibilité et délais d'accès

Veuillez contacter le service administratif au 02 19 00 06 90 ou par mail à : [administratif@cfa-everen.fr](mailto:administratif@cfa-everen.fr)  
15 jours

### Qualité et indicateurs de résultats

9,1/10 sur l'année 2024 - 9 avis - 100% de réussite

## Objectifs pédagogiques

- Remettre à niveau les connaissances en SST
- Retour d'expérience des SST sur les 2 dernières années
- Faire le point sur l'évolution des techniques et nouvelles procédures
- De prendre des mesures préventives pour éviter les risques d'accidents.
- De secourir une victime en attente du relais des secours

## Contenu de la formation

- DOMAINE DE COMPETENCES 1
  - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
  - Être capable de protéger de façon adaptée
  - Être capable d'examiner la victime
  - Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
  - Être capable de secourir la victime de manière appropriée : - La victime saigne abondamment - La victime s'étouffe - La victime se plaint d'un malaise - La victime se plaint de brûlures - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment - La victime ne répond pas mais elle respire - La victime ne répond pas et ne respire pas
- DOMAINE DE COMPETENCES 2
  - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  - Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

EVEREN FORMATION | Espace Colbert - BAT F - 1 avenue de la Châtre Châteauroux 36000 | Numéro SIRET: 91333636800026 |

Numéro de déclaration d'activité: 24 3601051 36 (auprès du préfet de région de: Région Centre Val de Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat. Version N°4- 23 mai 2025

# EVEREN FORMATION

Espace Colbert - BAT F - 1 avenue de la Châtre  
36000 Châteauroux  
Email: [contact@everen-formation.fr](mailto:contact@everen-formation.fr)  
Tel: 02 19 00 06 90



- Être capable participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateurs professionnels certifiés INRS et à jour de leur certification.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Défibrillateur Automatisé Externe de formation et accessoires
- Mannequins Adulte/ Enfant / Nourrisson
- Plan d'intervention SST magnétique
- Plan d'Action Prévention et pictogrammes
- Cas concrets d'apprentissage
- Diaporama
- Document de synthèse remis au candidat
- Pédagogie active (démonstration, apprentissage, travail en groupe)

*Si vous êtes en situation de handicap, contacter notre référent, Mme Sallé Charlene, au 02 19 00 06 90 afin d'adapter la formation à vos besoins spécifiques.*

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Evaluation formative continue tout au long de la formation afin de s'assurer de la progression de chaque stagiaire dans la démarche d'apprentissage.
- Epreuve certificative 1 : Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur. Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.
- Epreuve certificative 2 : Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le formateur évaluera le stagiaire au travers d'un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention. L'épreuve peut être réalisée sous différents formats : • entretien direct (individuel) avec le formateur, • en plénière.

- Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail l'organisme de formation.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST et être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

La validité de ce certificat est fixée à 2 ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation des Compétences" (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

**Prix** : 66.67 € HT